

Stratégie Locale de Gestion du Risque d'Inondation (SLGRI) pour les Vals de l'Orléanais

Atelier « gestion de crises post-crise »

Chécy

Le 18 avril 2016



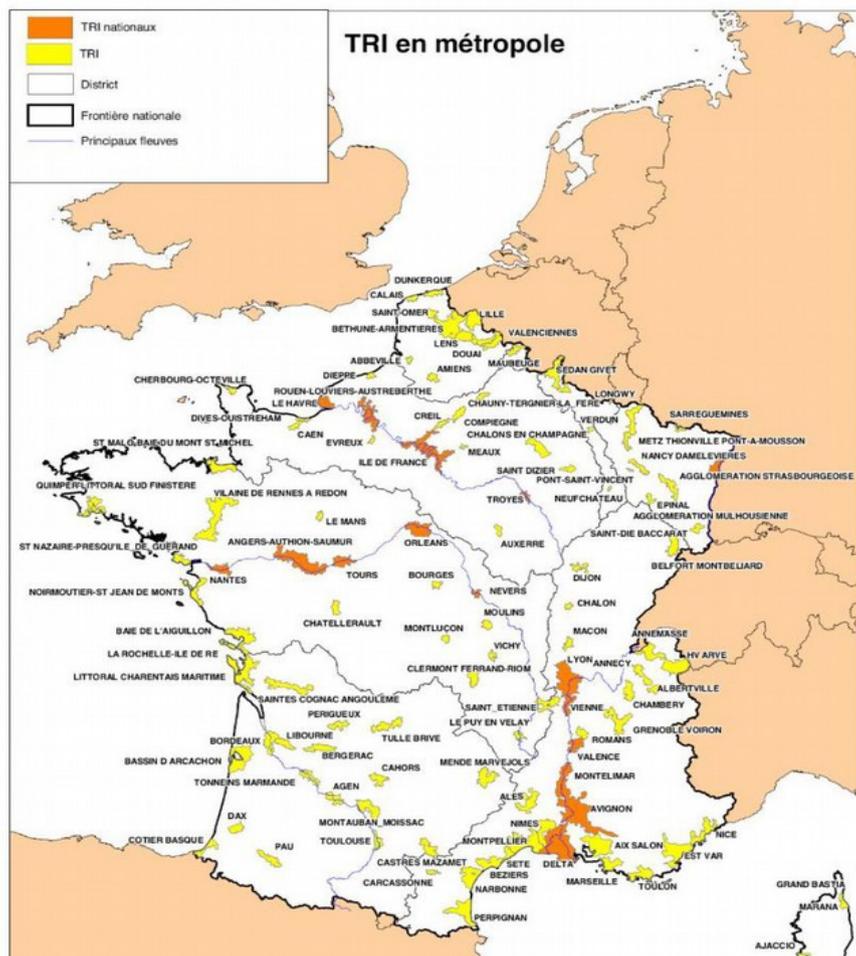
Stratégie locale du risque d'inondation

*Le TRI d'Orléans un des 12 Territoires à
Risque Important d'inondation retenu au
niveau national.*

Une stratégie locale du Risque inondation
(SLGRI) à élaborer avant la fin 2016 et
réviser tous les 6 ans

3 grands objectifs nationaux:

- 1 - Augmenter la **sécurité** des populations,
- 2 - Réduire le **coût** des dommages,
- 3 - Raccourcir fortement le délai de **retour à la normale** des territoires sinistrés.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU LOIRET

Direction départementale des territoires

La stratégie locale de gestion du risque inondation

- **La stratégie locale : une feuille de route définie collégialement**
- **Elle se décline de manière opérationnelle et permet de mobiliser des moyens financiers (FPRNM, Plan Loire, PSR) à travers des outils du type « Programme d'Actions de Prévention des Inondations » (PAPI),**
- **La stratégie locale ne crée pas d'obligations réglementaires.**



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU LOIRET

Direction départementale des territoires

L'arrêté du préfet coordonnateur de bassin du 20 février 2015

Les 6 axes de gestion fixés :

- 1 - Préserver** les capacités d'écoulement des crues ainsi que **les zones d'expansion des crues**,
- 2 - Planifier** l'organisation et **l'aménagement** du territoire en tenant compte du risque,
- 3 - Réduire les dommages** aux personnes et aux biens implantés en zone inondable,
- 4 - Intégrer les ouvrages de protection** contre les inondations dans une approche globale,
- 5 - Améliorer la connaissance et la conscience du risque** d'inondation des personnes exposées,
- 6 - Se préparer à la crise** et **favoriser le retour à une situation normale**.

Un délai d'élaboration fixé à fin 2016,



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU LOIRET

Direction départementale des territoires

Méthode de travail

Une démarche concertée

- **Un comité de pilotage** co-présidé par le préfet et un ou plusieurs présidents d'EPCI, réunissant l'ensemble des élus, et des parties prenantes associées : **Validation des grandes étapes et de la stratégie**
- **Un comité technique opérationnel** : fixe la feuille de route et suit l'avancement des ateliers, rédige le projet de stratégie à soumettre au comité de pilotage
- **Des ateliers thématiques** co-animés



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU LOIRET

Direction départementale des territoires

5 - Améliorer la conscience et la connaissance du risque

- ⇒ Définir une politique de communication cohérente à l'échelle du TRI :
- description du risque
- mesures prises pour gérer le risque
- information réduction de vulnérabilité
- ⇒ Maintien de la mémoire
- ⇒ Recherche sur les karsts et les remontées de nappe

Atelier information connaissance et culture du risque

6 - Intégrer les ouvrages de protection dans une approche globale

- ⇒ Atteindre un niveau de protection (travaux définis dans les études de dangers)
 - entretien
 - traitement des points singuliers
 - traitement des canalisations
- ⇒ Maîtrise de l'inondation au-delà (conclusions ECRIVALS) :
 - Rendre les déversoirs de Jargeau et Ouzouer fonctionnels

Atelier digues

6 axes fixés par Le PGRI

4 - Se préparer à la crise et favoriser le retour à la normale

- ⇒ Optimiser la prévision des crues
- ⇒ Généraliser les plans d'évacuation massive et leur intégration dans les PCS
- ⇒ Faire des plans de continuité d'activités et de mise en sécurité des services sensibles
- ⇒ Mettre en place des exercices à l'échelle du TRI et des retours d'expérience

Atelier gestion de crise et post crise

3 - Réduire les dommages aux personnes et aux biens déjà implantés en zone inondable

- ⇒ Analyse des possibilités de réduction des dommages sur :
 - les services utiles à la gestion de crise
 - les services utiles au retour à la normale
 - les établissements dont la défaillance entraîne un risque pour la population
 - les installations classées

1 - Préserver les capacités d'écoulement et les zones d'expansion des crues

- ⇒ Révision des PPRI
 - val d'Orléans
 - val d'Ouzouer
- ⇒ Entretien du lit

Atelier aménagement du territoire

2 - Planifier l'organisation du territoire en tenant compte du risque

- ⇒ Révision des PPRI
 - val d'Orléans
 - val d'Ouzouer
- ⇒ Révision des Scot (association État)
- ⇒ Politique de renouvellement urbain



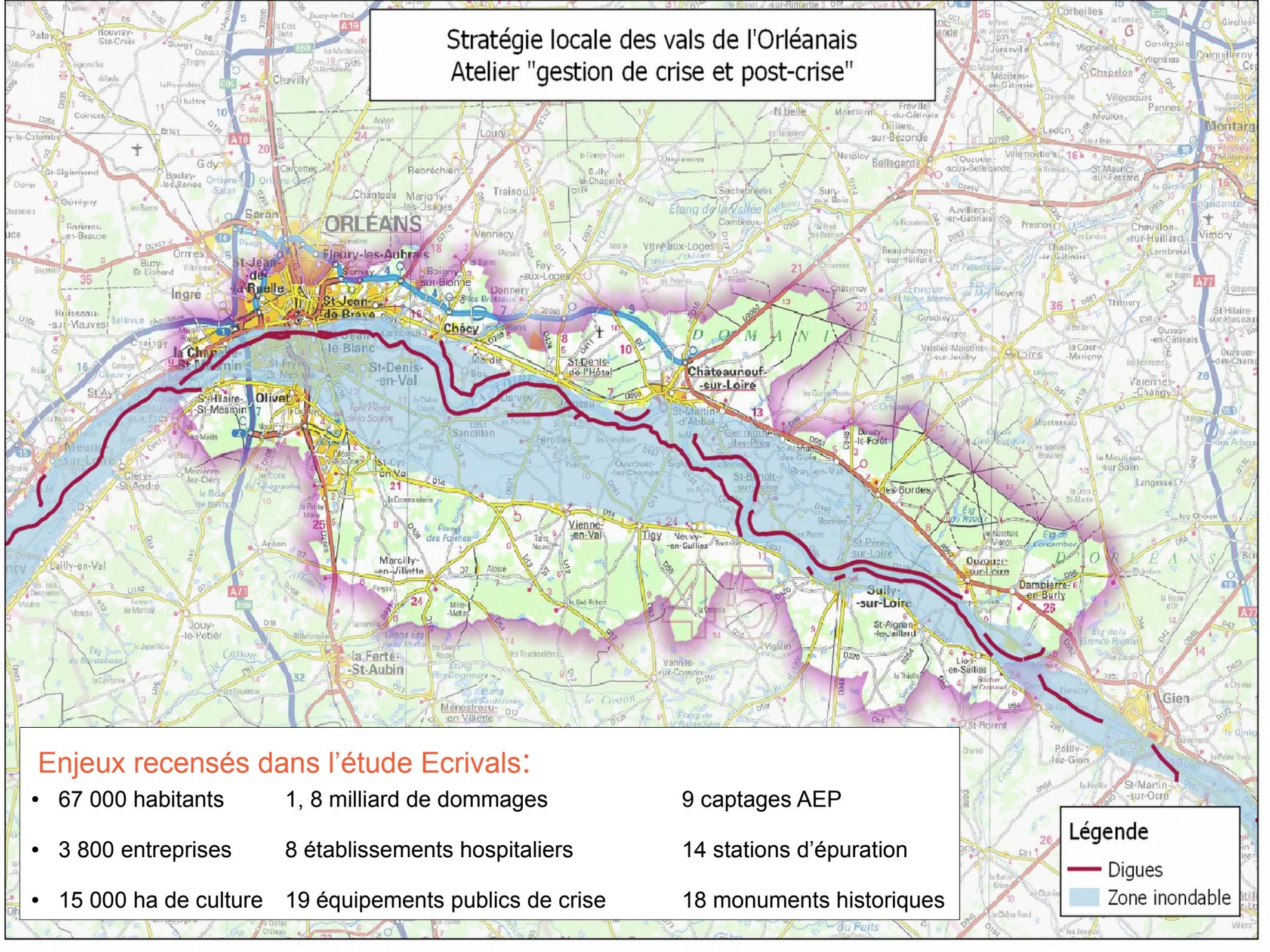
Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU LOIRET

Direction départementale des territoires

Stratégie locale des vals de l'Orléanais Atelier "gestion de crise et post-crise"



Enjeux recensés dans l'étude Ecrivals:

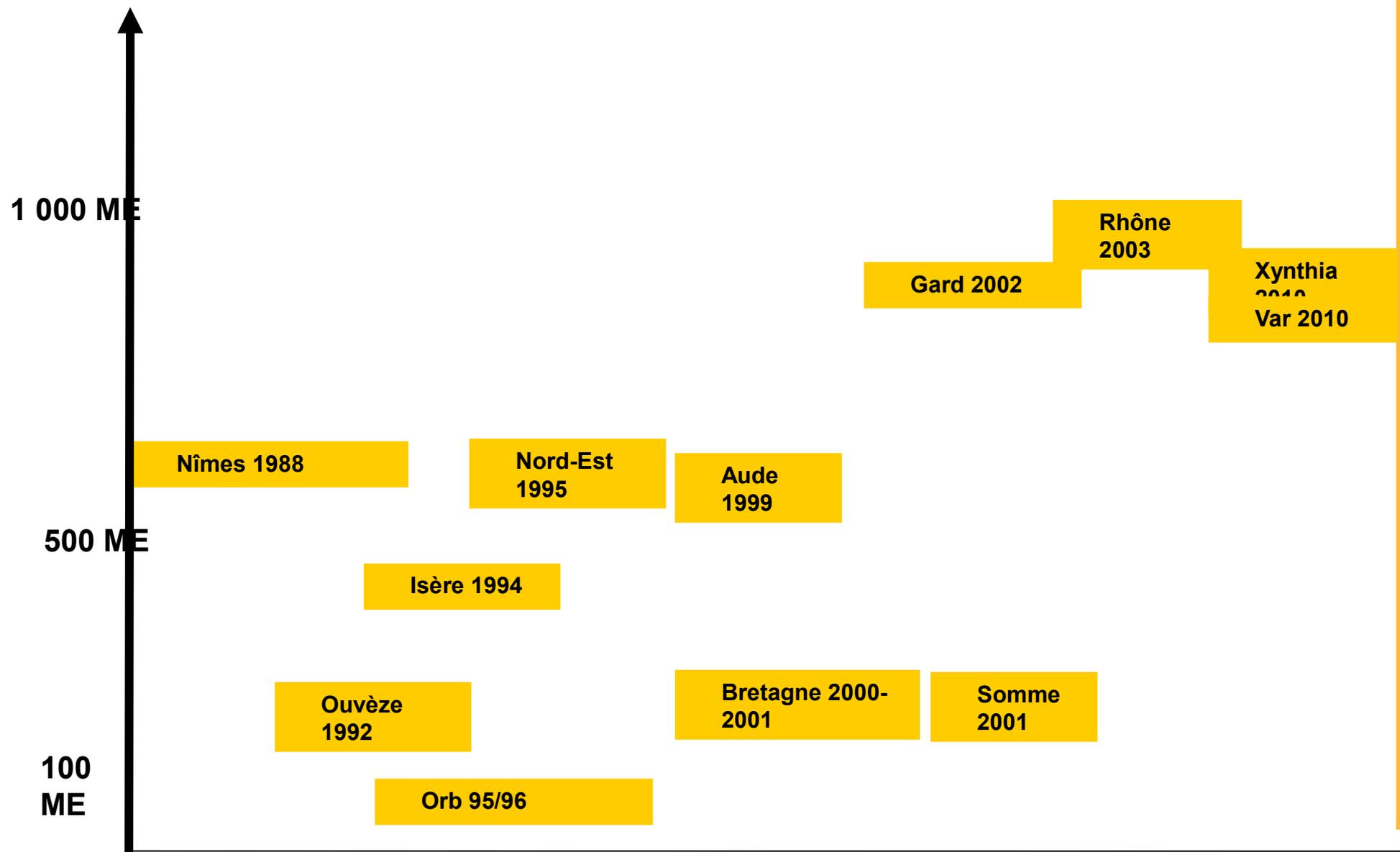
- 67 000 habitants 1, 8 milliard de dommages 9 captages AEP
- 3 800 entreprises 8 établissements hospitaliers 14 stations d'épuration
- 15 000 ha de culture 19 équipements publics de crise 18 monuments historiques

Légende

- Dignes
- Zone inondable

Les impacts potentiels d'une inondation sur le département du Loiret

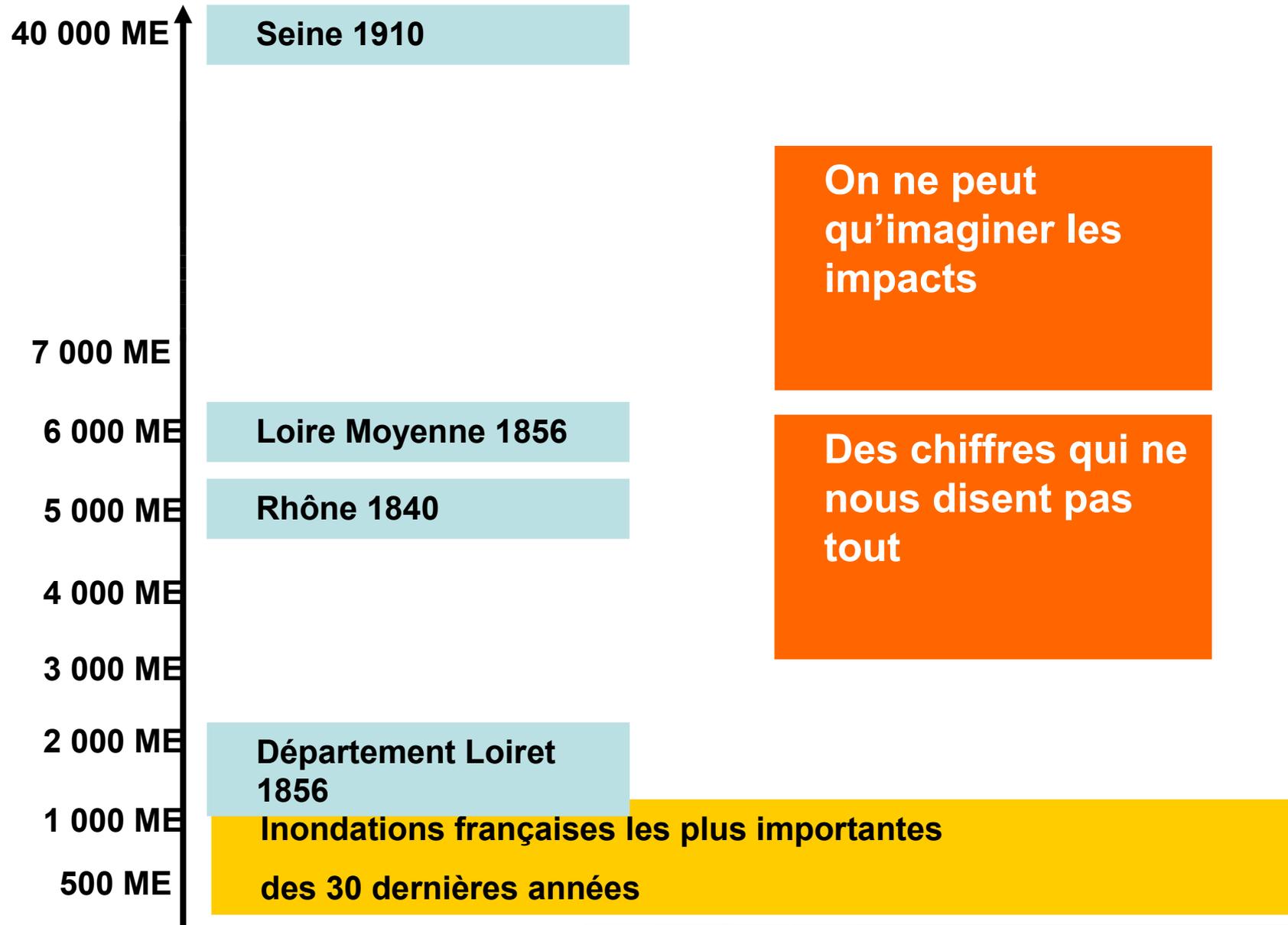
Conséquences économiques



Inondations les plus dommageables des 30 dernières années

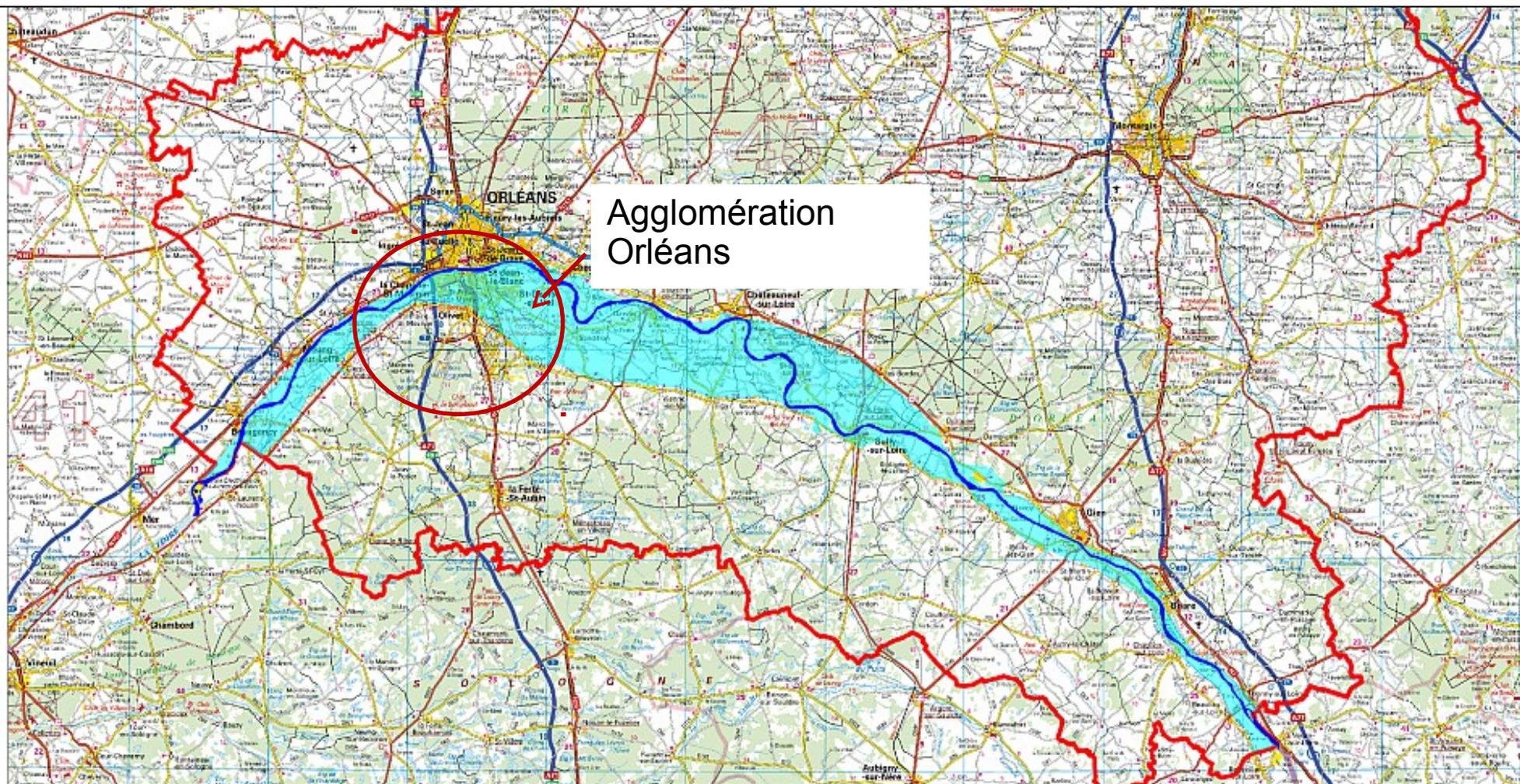
Des crues potentielles à peine imaginables

Conséquences financières



La sécurité des personnes est-elle fortement mise en péril par la crue ?

Combien de personnes concernées ?
80 000 habitants en zone inondable, 62 communes concernées
22 000 habitants à Orléans



Quelle efficacité de la mise à l'abri des populations ?



**Qualité de la
prévision et de
l'organisation
de gestion de
crise**

**Culture du
risque ?**

**Mobilité
des
habitants ?**

**Capacité
d'évacuation ?**

Les entreprises se remettraient-elles de l'inondation ?

Entreprises « viviers d'emplois »

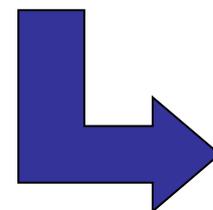


Entreprises utiles à la reconstruction post crue



12

Suspension de
l'activité pendant
plusieurs jours,
semaines, mois, ...
Faillite ??



Certaines activités
risquent-elles de
créer du sur-
endommagement ?



Pollution

Epidémie



Matériel



Au bout de combien de temps les services publics essentiels seraient-ils capables de redémarrer ?



L'exemple du service de gestion des déchets de l'Agglo

*25 % du
personnel
indisponible*



• Personnel

• En partie indisponible
avant, pendant et après la
crise

Un service
profondément
perturbé pendant
1 an pour
l'ensemble de
l'Agglo

• Outil de travail



• En partie
endommagé

• 6 à 8 mois de délais
de réhabilitation



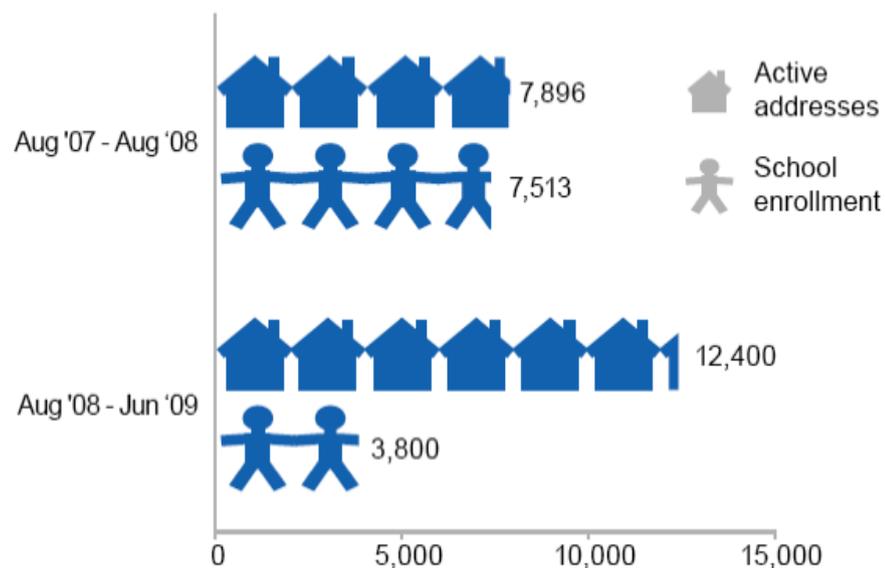
• Liens avec
l'extérieur

• 4 à 6 semaines
d'interruption des
réseaux en ZI au
minimum

• Temps d'interruption
des réseaux en ZI
fonction des
fournisseurs

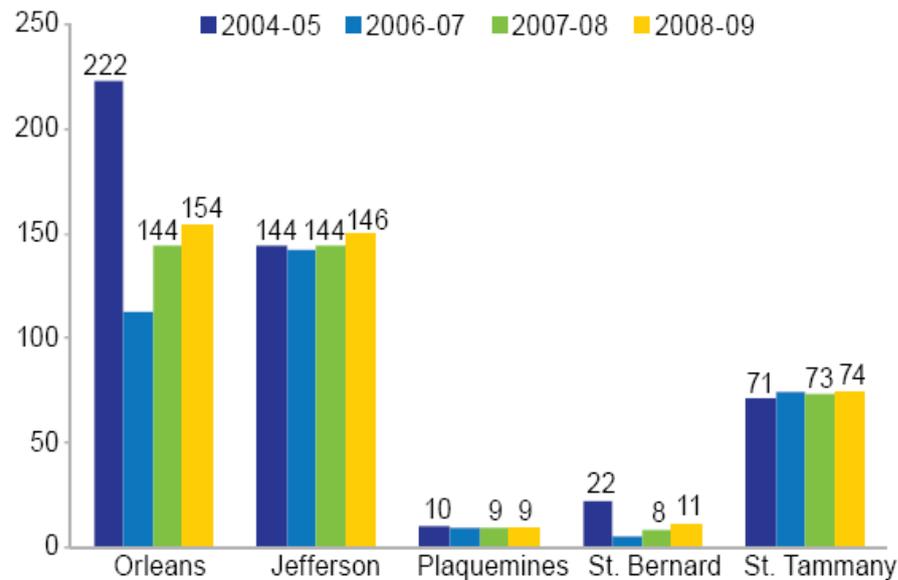
Des conséquences en chaîne à gérer dans la durée : exemple de l'accueil des enfants

Increase in active residential addresses and combined public/private school enrollment, New Orleans Metro



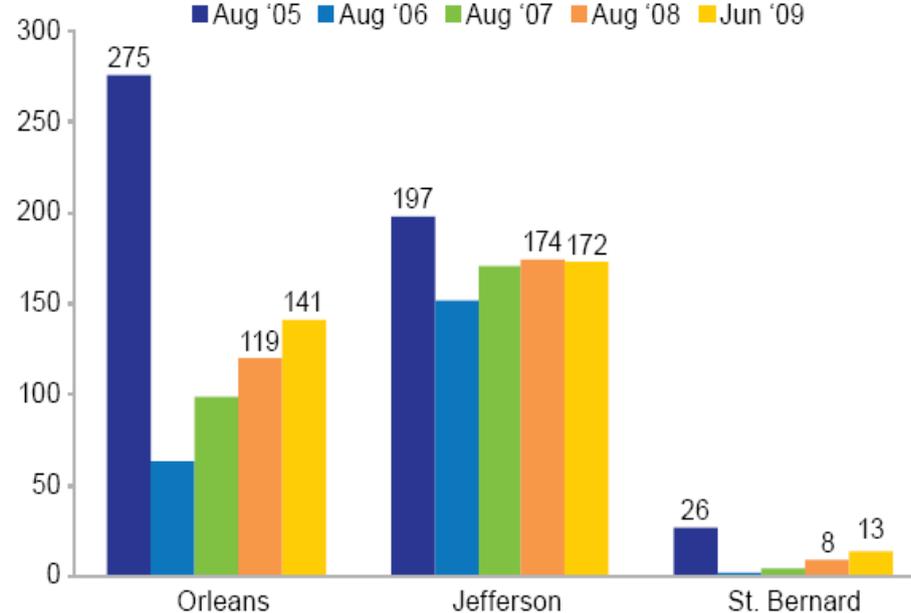
Number of open public and private schools

■ 2004-05 ■ 2006-07 ■ 2007-08 ■ 2008-09



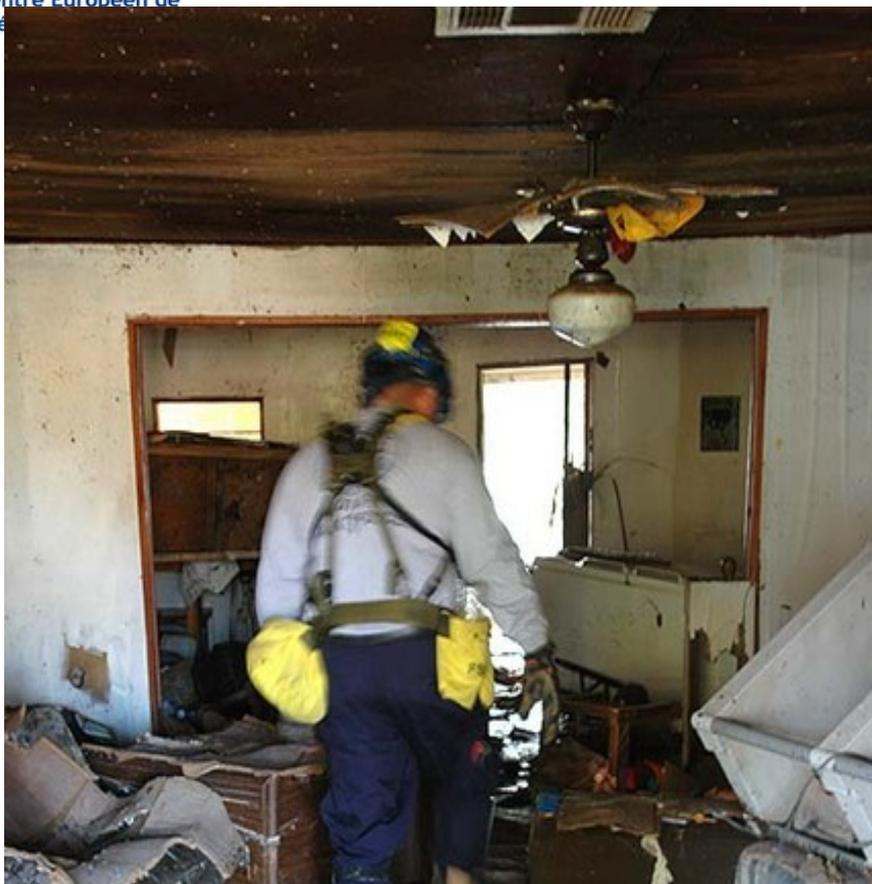
Number of open child care centers

■ Aug '05 ■ Aug '06 ■ Aug '07 ■ Aug '08 ■ Jun '09



Au bout de combien de temps les réseaux structurants seraient-ils remis en état ?





Pendant combien de temps les habitations touchées resteraient-elles inhabitables ?

Temps de réhabilitation d'un bâtiment soumis à 1,5 m d'eau pendant 1 semaine : 18 mois
Dans des « conditions normales » de chantier



Conséquences humaines et sociales de long terme

- évacuer
- héberger jusqu'à la vidange complète des zones inondées
- reloger en attendant la réparation, voire la reconstruction des logements (plusieurs mois, voire plus d'une année)



Arles, novembre 2004
crue de décembre 2003

Comment gérer les déchets post inondation ?



Des déchets en
quantités
colossales

Des déchets
inhabituels

Des capacités de
collecte et
d'élimination
engorgées

Un risque
sanitaire de
premier plan

Une
responsabilité peu
claire

A l'échelle de la Loire Moyenne

300.000 habitants

115.000 logements

14.000 entreprises

72.000 emplois

87.000 ha agricoles

8.200 ha cultures spécialisées

216 monuments historiques

des transformateurs EDF

des autocommutateurs télécom

des bâtiments publics

des centaines de km de voiries...



Les outils de la Gestion de Crise :

- La prévision des crues
- Les dispositions du Plan Orsec
- Les PCS
- Les plans de continuité d'activités / PPMS
- Les plans familiaux de mise en sécurité



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU LOIRET

Direction départementale des territoires

Gestion de Crise : le principe

- Des vals vulnérables à l'inondation par débordement et à la submersion rapide en cas de rupture des digues (délai < 4 heures dans certains cas)
- Une nécessité : évacuer la population avant l'atteinte d'un débit (= une cote prévue)

→ on évacue donc avant l'arrivée de la crue !



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU LOIRET

Direction départementale des territoires

Gestion de Crise :

- Une planification rendue possible par la capacité du SPC à donner des prévisions à plus de 4 jours et une cote précise à 3 jours
- **Un plan pilote sur le val d'Orléans** issu d'une réflexion coordonnée entre l'Etat, les collectivités et les opérateurs
- Déclinaison dans les PCS
- Des plans de continuité d'activités réalisés dans certains services (Département, agglomération,.....)
- Des plans de secours spécifiques (électricité, gaz ...)



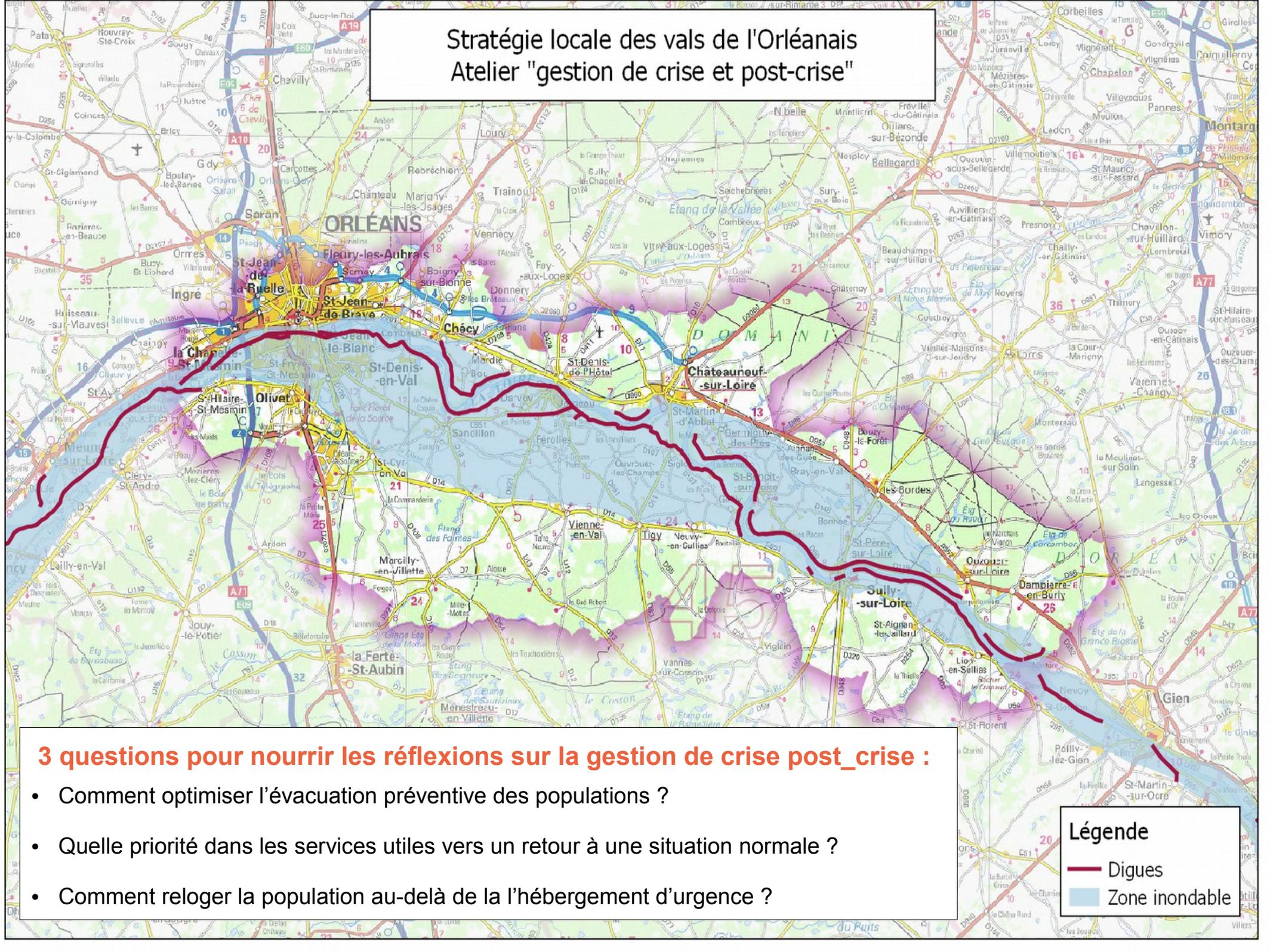
Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU LOIRET

Direction départementale des territoires

Stratégie locale des vals de l'Orléanais Atelier "gestion de crise et post-crise"



3 questions pour nourrir les réflexions sur la gestion de crise post_crise :

- Comment optimiser l'évacuation préventive des populations ?
- Quelle priorité dans les services utiles vers un retour à une situation normale ?
- Comment reloger la population au-delà de la l'hébergement d'urgence ?

Légende

- Digues
- Zone inondable

Points à faire émerger dans le débat

- Comment optimiser l'évacuation préventive des populations ?
 - la diversité de la population et ses spécificité
 - l'articulation des différents outils
 - l'adaptation des informations et messages envoyés aux profils des destinataires (acteurs éco, délégataires de service public, population.....)

- Quelle priorité dans les services utiles vers un retour à une situation normale ?
 - identification des services utiles au retour à une situation normale
 - les priorités (étapes vers le retour à une situation normale, quel délai)
 - connaissance de la vulnérabilité de ces services (aujourd'hui connaissance de l'exposition au risque et peu de la vulnérabilité)

- Comment reloger la population au-delà de la l'hébergement d'urgence ?
 - identification des besoins
 - les moyens pour y répondre, échelle du relogement